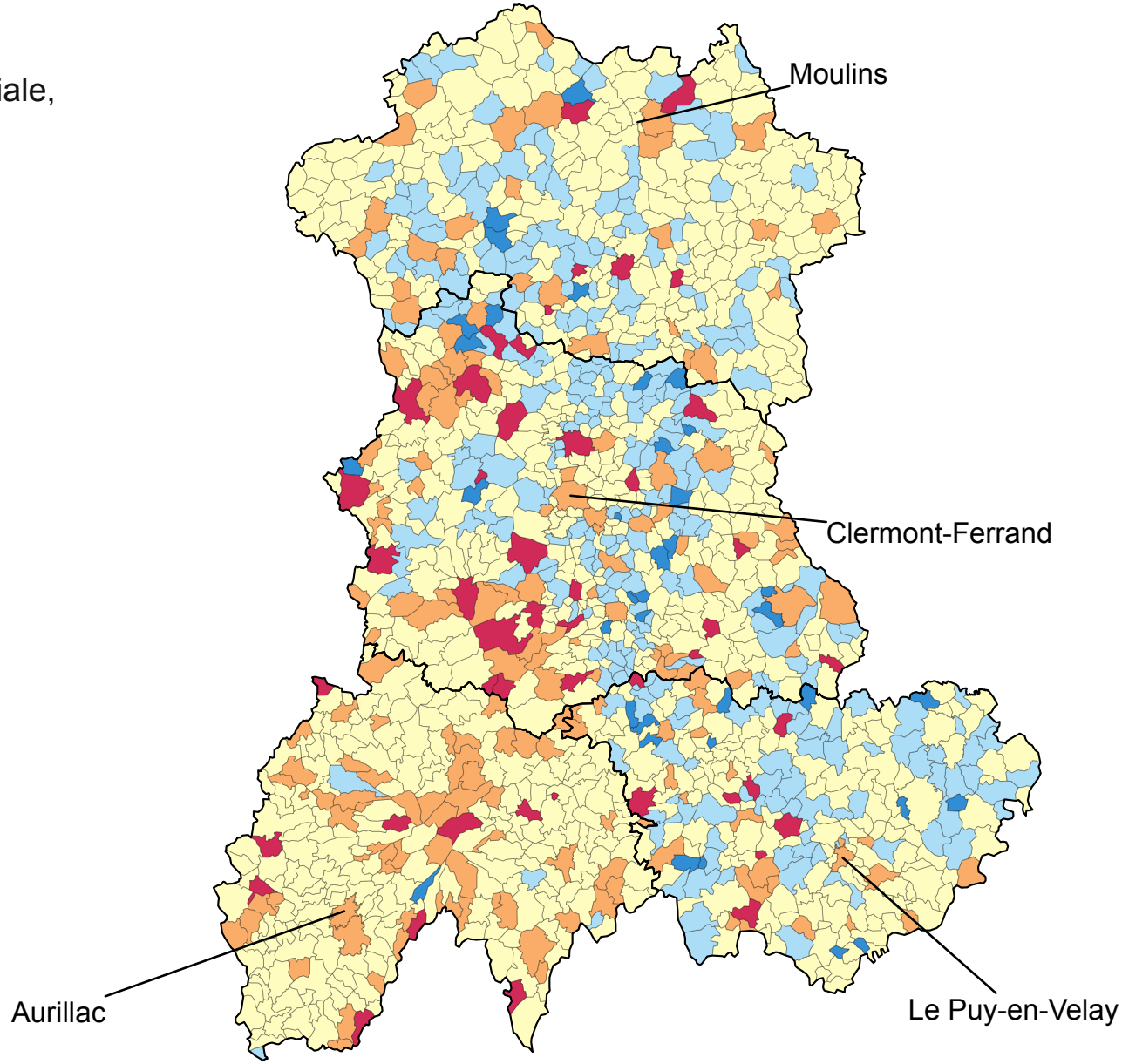
Taux d’administration territoriale au 31 décembre 2012 en Auvergne

Nombre d'agents territoriaux* pour 1 000 habitants

Taux d’administration territoriale,
en ‰ par commune
(Auvergne : 31,4)

- Moins de 15
- 15 à 20,2
- 20,2 à 34
- 34 à 51,7
- 51,7 et plus



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2012
CNFPT, Observatoire de la FPT, mars 2015